

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire de la Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Capital Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 8 juin 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres de la Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2021 et 2020 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes et un résumé des principales méthodes comptables (collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail à la section de notre rapport intitulée *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui se rapportent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques aux termes de ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements contenus dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre point de vue sur les états financiers ne tient pas compte des autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme de conclusion donnant lieu à une assurance à cet égard. En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements décrits ci-dessus et, ce faisant, à évaluer s'ils sont considérablement incohérents avec les états financiers et nos connaissances acquises dans le cadre de l'audit ou comportent des inexactitudes significatives.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, en fonction du travail que nous avons effectué relativement aux autres renseignements, nous concluons que ces derniers comportent une inexactitude significative, nous sommes tenus de la déclarer dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre l'exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser les activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Les responsables de la gouvernance ont pour mandat de surveiller le processus de présentation de l'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'établir des procédures qui conviennent aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons des conclusions quant au bien-fondé de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des situations ou des événements futurs pourraient amener le Fonds à mettre fin à son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Ontario
Le 8 juin 2021

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021		2020		Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	\$	\$			par titre		par série	
			2021	2020	2021	2020	2021	2020
ACTIF								
Actifs courants								
Placements à la juste valeur	506 989	574 268	Série A	11,76	11,26	35 307	47 212	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	1 416	Série F	11,96	11,54	164 461	197 674	
Sommes à recevoir pour placements vendus	9	–	Série F5	12,52	12,73	7 016	7 161	
Sommes à recevoir pour titres émis	–	–	Série F8	9,21	9,70	13 528	16 658	
Impôt à recouvrer	324	129	Série FB	10,23	9,89	16	14	
Total de l'actif	507 338	575 813	Série FB5	–	11,83	–	1	
			Série J	11,62	11,15	436	416	
			Série O	11,73	11,42	19 387	20 662	
PASSIF			Série O5	10,95	11,25	4 593	4 306	
Passifs courants			Série PW	11,27	10,80	92 075	97 637	
Sommes à payer pour placements achetés	–	5	Série PWFB	9,68	9,35	4 381	4 514	
Sommes à payer pour titres rachetés	715	1 863	Série PWFB5	11,87	12,08	163	166	
Sommes à payer au gestionnaire	19	21	Série PWT5	11,68	11,81	5 640	5 803	
Impôt à payer	–	3 821	Série PWT8	9,19	9,61	5 495	5 551	
Total du passif	734	5 710	Série PWX	11,37	11,06	4 802	5 186	
Actif net attribuable aux porteurs de titres	506 604	570 103	Série PWX8	9,35	9,93	253	236	
			Série T5	10,72	10,83	2 538	3 093	
			Série T8	8,96	9,19	467	610	
			Série LB	11,93	11,43	15 235	17 972	
			Série LF	9,80	9,45	6 390	6 230	
			Série LF5	13,06	13,29	4 130	4 075	
			Série LM	7,38	7,45	4 746	5 018	
			Série LW	9,69	9,28	75 463	76 806	
			Série LW5	12,09	12,21	38 203	40 752	
			Série LX	10,40	10,50	1 879	2 350	
						506 604	570 103	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	22 163	16 037
Revenu d'intérêts	5 244	16 432
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	6 664	5 127
Profit (perte) net(te) latent(e)	34 380	(37 277)
Total des revenus (pertes)	68 451	319
Charges (note 6)		
Frais de gestion	6 487	7 628
Frais d'administration	938	1 109
Frais du comité d'examen indépendant	2	2
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	7 427	8 739
Charges absorbées par le gestionnaire	—	—
Charges nettes	7 427	8 739
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	61 024	(8 420)
Impôt étranger retenu à la source	—	—
Impôt sur les bénéfices (note 5)	(475)	3 005
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	61 499	(11 425)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2021	2020	2021	2020
Série A	1,31	(0,17)	4 769	(848)
Série F	1,40	(0,19)	21 904	(3 544)
Série F5	1,46	(0,62)	843	(258)
Série F8	1,15	(0,14)	1 880	(239)
Série FB	1,08	(0,04)	2	—
Série FB5	1,25	(0,24)	—	—
Série J	1,20	(0,29)	45	(10)
Série O	1,44	0,04	2 460	79
Série O5	1,32	0,05	536	20
Série PW	1,18	(0,27)	10 218	(2 548)
Série PWFB	1,08	(0,14)	496	(71)
Série PWFB5	1,38	0,03	20	—
Série PWT5	1,23	(0,21)	576	(112)
Série PWT8	1,00	(0,23)	592	(139)
Série PWX	1,49	(0,06)	637	(31)
Série PWX8	1,16	(0,07)	29	(1)
Série T5	1,19	(0,12)	317	(41)
Série T8	1,05	(0,17)	63	(11)
Série LB	1,28	(0,18)	1 851	(330)
Série LF	1,10	(0,34)	740	(188)
Série LF5	1,50	(0,35)	459	(99)
Série LM	0,79	(0,15)	519	(111)
Série LW	1,00	(0,21)	8 032	(1 881)
Série LW5	1,31	(0,30)	4 278	(1 011)
Série LX	1,18	(0,20)	233	(51)
			61 499	(11 425)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série A		Série F		Série F5		Série F8		Série FB	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	47 212	63 123	197 674	204 964	7 161	1 636	16 658	19 041	14	15
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	4 769	(848)	21 904	(3 544)	843	(258)	1 880	(239)	2	–
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	(579)	(505)	(3 705)	(2 393)	(158)	(86)	(305)	(201)	–	–
Gains en capital	(1 904)	(1 991)	(10 107)	(8 693)	(388)	(68)	(891)	(795)	(1)	(1)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(394)	(296)	(1 352)	(1 536)	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	(2 483)	(2 496)	(13 812)	(11 086)	(940)	(450)	(2 548)	(2 532)	(1)	(1)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	2 690	19 668	6	43 142	–	6 632	1	845	–	102
Réinvestissement des dividendes	2 308	2 402	11 608	9 191	601	182	1 684	1 534	1	1
Paiements au rachat de titres	(19 189)	(34 637)	(52 919)	(44 993)	(649)	(581)	(4 147)	(1 991)	–	(103)
Total des opérations sur les titres	(14 191)	(12 567)	(41 305)	7 340	(48)	6 233	(2 462)	388	1	–
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(11 905)	(15 911)	(33 213)	(7 290)	(145)	5 525	(3 130)	(2 383)	2	(1)
À la clôture	35 307	47 212	164 461	197 674	7 016	7 161	13 528	16 658	16	14

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	4 193	5 231	17 123	16 526	562	114	1 718	1 682	1	1
Émis	228	1 644	1	3 527	–	477	–	76	1	10
Réinvestissement des dividendes	203	207	1 004	775	48	14	177	145	–	–
Rachetés	(1 620)	(2 889)	(4 378)	(3 705)	(50)	(43)	(427)	(185)	–	(10)
Titres en circulation, à la clôture	3 004	4 193	13 750	17 123	560	562	1 468	1 718	2	1

	Série FB5		Série J		Série O		Série O5		Série PW	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1	1	416	427	20 662	31 507	4 306	6 217	97 637	105 283
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	–	–	45	(10)	2 460	79	536	20	10 218	(2 548)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	–	–	(8)	(5)	(546)	(269)	(129)	(57)	(1 577)	(1 083)
Gains en capital	–	–	(19)	(14)	(1 253)	(1 429)	(274)	(307)	(4 203)	(3 395)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	(245)	(270)	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	–	–	(27)	(19)	(1 799)	(1 698)	(648)	(634)	(5 780)	(4 478)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	–	–	–	3	–	–	6 664	23 428
Réinvestissement des dividendes	–	–	27	19	1 618	1 498	484	525	5 477	4 314
Paiements au rachat de titres	(1)	–	(25)	(1)	(3 554)	(10 727)	(85)	(1 822)	(22 141)	(28 362)
Total des opérations sur les titres	(1)	–	2	18	(1 936)	(9 226)	399	(1 297)	(10 000)	(620)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(1)	–	20	(11)	(1 275)	(10 845)	287	(1 911)	(5 562)	(7 646)
À la clôture	–	1	436	416	19 387	20 662	4 593	4 306	92 075	97 637

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	–	–	37	36	1 810	2 569	383	488	9 037	9 086
Émis	–	–	–	–	–	–	–	–	587	2 043
Réinvestissement des dividendes	–	–	2	2	143	128	44	44	502	388
Rachetés	–	–	(1)	(1)	(300)	(887)	(8)	(149)	(1 956)	(2 480)
Titres en circulation, à la clôture	–	–	38	37	1 653	1 810	419	383	8 170	9 037

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série PWFB		Série PWFB5		Série PWT5		Série PWT8	
	\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	4 514	4 909	166	257	5 803	6 874	5 551	6 318
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	496	(71)	20	–	576	(112)	592	(139)
Dividendes aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(98)	(55)	(4)	(2)	(97)	(65)	(96)	(62)
Gains en capital	(226)	(206)	(9)	(10)	(230)	(258)	(246)	(195)
Remboursement de capital	–	–	(9)	(12)	(296)	(343)	(487)	(520)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(324)	(261)	(22)	(24)	(623)	(666)	(829)	(777)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	2	555	–	–	212	2 542	156	1 120
Réinvestissement des dividendes	324	261	13	12	464	494	482	399
Paiements au rachat de titres	(631)	(879)	(14)	(79)	(792)	(3 329)	(457)	(1 370)
Total des opérations sur les titres	(305)	(63)	(1)	(67)	(116)	(293)	181	149
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(133)	(395)	(3)	(91)	(163)	(1 071)	(56)	(767)
À la clôture	4 381	4 514	163	166	5 640	5 803	5 495	5 551

	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	483	489	14	19	492	516	578	565
Émis	–	56	–	–	18	195	16	104
Réinvestissement des dividendes	35	27	1	1	39	39	51	38
Rachetés	(65)	(89)	(1)	(6)	(66)	(258)	(47)	(129)
Titres en circulation, à la clôture	453	483	14	14	483	492	598	578

	Série PWX		Série PWX8		Série T5		Série T8	
	\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	5 186	6 540	236	258	3 093	5 284	610	820
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	637	(31)	29	(1)	317	(41)	63	(11)
Dividendes aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(135)	(67)	(7)	(3)	(41)	(34)	–	(7)
Gains en capital	(332)	(315)	(15)	(13)	(128)	(153)	(26)	(26)
Remboursement de capital	–	–	(22)	(21)	(154)	(210)	(47)	(60)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(467)	(382)	(44)	(37)	(323)	(397)	(73)	(93)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	5	–	–	–	377	1 740	15	36
Réinvestissement des dividendes	467	382	37	21	243	268	45	58
Paiements au rachat de titres	(1 026)	(1 323)	(5)	(5)	(1 169)	(3 761)	(193)	(200)
Total des opérations sur les titres	(554)	(941)	32	16	(549)	(1 753)	(133)	(106)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(384)	(1 354)	17	(22)	(555)	(2 191)	(143)	(210)
À la clôture	4 802	5 186	253	236	2 538	3 093	467	610

	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	469	550	24	22	286	433	66	77
Émis	–	–	–	–	34	145	2	3
Réinvestissement des dividendes	43	34	4	2	22	23	5	6
Rachetés	(90)	(115)	(1)	–	(105)	(315)	(21)	(20)
Titres en circulation, à la clôture	422	469	27	24	237	286	52	66

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série LB		Série LF		Série LF5		Série LM	
	\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	17 972	24 696	6 230	1 541	4 075	2 114	5 018	6 384
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1 851	(330)	740	(188)	459	(99)	519	(111)
Dividendes aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(246)	(196)	(143)	(75)	(93)	(49)	(77)	(55)
Gains en capital	(729)	(747)	(340)	(132)	(208)	(172)	(208)	(191)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(218)	(211)	(264)	(294)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(975)	(943)	(483)	(207)	(519)	(432)	(549)	(540)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	–	5 492	–	5 126	–	2 261	–	2
Réinvestissement des dividendes	969	937	482	207	406	321	533	521
Paiements au rachat de titres	(4 582)	(11 880)	(579)	(249)	(291)	(90)	(775)	(1 238)
Total des opérations sur les titres	(3 613)	(5 451)	(97)	5 084	115	2 492	(242)	(715)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(2 737)	(6 724)	160	4 689	55	1 961	(272)	(1 366)
À la clôture	15 235	17 972	6 390	6 230	4 130	4 075	4 746	5 018

	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	1 573	2 017	659	150	307	139	673	760
Émis	–	453	–	513	–	151	–	–
Réinvestissement des dividendes	84	80	51	21	31	23	71	65
Rachetés	(380)	(977)	(58)	(25)	(22)	(6)	(101)	(152)
Titres en circulation, à la clôture	1 277	1 573	652	659	316	307	643	673

	Série LW		Série LW5		Série LX		Total	
	\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	76 806	89 669	40 752	48 575	2 350	3 150	570 103	639 603
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	8 032	(1 881)	4 278	(1 011)	233	(51)	61 499	(11 425)
Dividendes aux porteurs de titres :								
Ordinaires	(1 275)	(845)	(647)	(451)	(30)	(26)	(9 996)	(6 591)
Gains en capital	(3 264)	(2 826)	(1 766)	(1 461)	(94)	(97)	(26 861)	(23 495)
Remboursement de capital	–	–	(2 127)	(2 295)	(112)	(145)	(5 727)	(6 213)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(4 539)	(3 671)	(4 540)	(4 207)	(236)	(268)	(42 584)	(36 299)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	2 314	13 206	160	4 090	–	377	12 602	130 367
Réinvestissement des dividendes	4 504	3 642	3 939	3 576	204	228	36 920	30 993
Paiements au rachat de titres	(11 654)	(24 159)	(6 386)	(10 271)	(672)	(1 086)	(131 936)	(183 136)
Total des opérations sur les titres	(4 836)	(7 311)	(2 287)	(2 605)	(468)	(481)	(82 414)	(21 776)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(1 343)	(12 863)	(2 549)	(7 823)	(471)	(800)	(63 499)	(69 500)
À la clôture	75 463	76 806	38 203	40 752	1 879	2 350	506 604	570 103

	Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	8 274	9 011	3 336	3 527	224	266
Émis	236	1 342	14	304	–	33
Réinvestissement des dividendes	480	381	321	273	19	20
Rachetés	(1 199)	(2 460)	(511)	(768)	(62)	(95)
Titres en circulation, à la clôture	7 791	8 274	3 160	3 336	181	224

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	61 499	(11 425)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(3 974)	(1 585)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(34 380)	37 277
Distributions en nature reçues de fonds sous-jacents	(12 576)	(15 927)
Achat de placements	(12 274)	(51 375)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	130 469	96 860
Variation de l'impôt à recouvrer	(195)	1
Variation des sommes à payer au gestionnaire	(2)	21
Variation de l'impôt à payer	(3 821)	3 005
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	124 746	56 852

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	–	101 465
Paievements au rachat de titres	(120 482)	(152 411)
Dividendes versés, déduction faite des réinvestissements	(5 664)	(5 306)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(126 146)	(56 252)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	(1 400)	600
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 416	816
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	16	1 416

Trésorerie	16	1 416
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	16	1 416

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	22 163	16 037
Impôts payés	3 346	–
Intérêts reçus	5 244	16 432
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2021

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
¹ Portefeuille revenu prudent Symétrie, série R	Canada	Fonds communs de placement	48 568 687	495 577	506 989
Total des fonds communs de placement				495 577	506 989
Coûts de transaction				—	—
Total des placements				495 577	506 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie					16
Autres éléments d'actif moins le passif					(401)
Actif net attribuable aux porteurs de titres					506 604

¹ Ce fonds est géré par Mackenzie.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

APERÇU DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT*

31 mars 2020	
Répartition effective du portefeuille	% de la VL
Obligations	64,4
<i>Obligations</i>	54,6
<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	9,8
Positions vendeur sur contrats à terme	0,0
Actions	32,6
<i>Actions</i>	29,8
<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	2,8
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	0,0
Fonds communs de placement	4,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7
Trésorerie et placements à court terme*	(1,8)

Répartition régionale effective		% de la VL
Canada		57,9
États-Unis		27,7
Autre		4,3
Allemagne		3,8
Royaume-Uni		2,2
France		0,9
Chine		0,9
Japon		0,7
Autres éléments d'actif (de passif)		0,7
Pays-Bas		0,6
Corée du Sud		0,5
Australie		0,4
Suisse		0,4
Brésil		0,4
Mexique		0,4
Trésorerie et placements à court terme*		(1,8)

Répartition sectorielle effective		% de la VL
Obligations de sociétés		35,9
Obligations fédérales		15,1
Services financiers		9,3
Obligations d'État étrangères		6,6
Autre		5,8
Obligations provinciales		5,0
Technologie de l'information		4,3
Fonds communs de placement		4,1
Produits industriels		3,0
Énergie		2,7
Consommation discrétionnaire		2,2
Matières		2,0
Soins de santé		1,9
Services de communication		1,7
Consommation courante		1,5
Autres éléments d'actif (de passif)		0,7
Trésorerie et placements à court terme*		(1,8)

31 mars 2020	
Répartition effective du portefeuille	% de la VL
Obligations	75,1
<i>Obligations</i>	66,1
<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	9,0
Actions	20,1
<i>Actions</i>	18,5
<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	1,6
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	(0,0)
Trésorerie et placements à court terme**	2,3
Fonds communs de placement	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6

Répartition régionale effective		% de la VL
Canada		59,7
États-Unis		24,5
Autre		5,2
Trésorerie et placements à court terme**		2,3
Royaume-Uni		1,3
Japon		1,1
Allemagne		1,0
France		0,8
Chine		0,8
Australie		0,6
Pays-Bas		0,6
Autres éléments d'actif (de passif)		0,6
Suisse		0,5
Indonésie		0,4
Corée du Sud		0,3
Brésil		0,3

Répartition sectorielle effective		% de la VL
Obligations de sociétés		27,0
Obligations fédérales		27,0
Obligations d'État étrangères		10,7
Obligations provinciales		6,9
Autre		6,9
Services financiers		4,3
Technologie de l'information		2,8
Trésorerie et placements à court terme**		2,3
Produits industriels		2,3
Fonds communs de placement		1,9
Soins de santé		1,8
Consommation courante		1,5
Consommation discrétionnaire		1,4
Titres adossés à des créances hypothécaires		1,3
Prêts à terme		1,3
Autres éléments d'actif (de passif)		0,6

* Le Fonds est actuellement entièrement investi dans le Portefeuille revenu prudent Symétrie (le « Fonds sous-jacent »).

** Une portion de la répartition effective de la trésorerie du Fonds sous-jacent est investie dans des titres de série R d'un fonds du marché monétaire géré par Mackenzie.

La répartition effective présente l'exposition du Fonds sous-jacent par portefeuille, région ou secteur ou l'exposition nette aux devises calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds sous-jacent.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2021 et 2020, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds est composé de une ou de plusieurs catégories d'actions (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de Corporation Financière Capital Mackenzie (« Capitalcorp »), une société de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et autorisée à émettre jusqu'à 1 000 catégories de titres de séries multiples. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Se reporter au prospectus simplifié du Fonds pour tout renseignement additionnel relatif à sa structure.

Les états financiers qui précèdent et les notes annexes se rapportent au Fonds. Des états financiers distincts ont également été préparés pour chacun des autres fonds de Capitalcorp.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 8 juin 2021.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2021.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (suite)

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(s) dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les gouvernements à l'échelle mondiale ont adopté diverses mesures d'urgence pour contrer la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont provoqué une forte volatilité sur les marchés boursiers de même que des perturbations importantes pour les entreprises partout dans le monde, causant un ralentissement économique.

L'incertitude persistante quant à la durée et à l'incidence à long terme de la pandémie et à la mise en œuvre des campagnes de vaccination, de même qu'à l'égard de l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements et les banques centrales, pourrait continuer d'influer sur le rendement du Fonds au cours des périodes à venir.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Capitalcorp est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). L'année d'imposition de Capitalcorp prend fin le 31 mars.

Capitalcorp est une entité juridique unique aux fins de l'impôt, et ses fonds ne sont pas imposés sur une base individuelle. À ce titre, les pertes en capital et autres qu'en capital de Capitalcorp peuvent être portées en réduction du revenu ou des gains en capital attribuables à Capitalcorp intégralement, sans égard à la provenance du revenu, des gains ou des pertes. Par conséquent, lorsqu'un fonds a un bénéfice imposable net positif, le passif d'impôt exigible a été compensé, dans la mesure du possible, par l'utilisation des pertes fiscales inutilisées de Capitalcorp.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur les bénéfiques (suite)

Les dividendes imposables canadiens et les gains en capital réalisés par Capitalcorp sont assujettis à l'impôt de la même manière que ceux de toute autre société. Tout impôt payé relativement aux dividendes canadiens ou aux gains en capital est remboursable lors du versement des dividendes canadiens ou des dividendes sur les gains en capital, respectivement, aux porteurs de titres en fonction d'une formule qui comprend le produit provenant du rachat des titres de Capitalcorp par les porteurs de titres. Par conséquent, aucune provision pour impôt n'est faite à l'égard des dividendes ou des gains en capital canadiens. L'impôt remboursable attribué au Fonds est inclus dans l'état de la situation financière au poste Impôt à recouvrer. Le versement des dividendes canadiens, le cas échéant, sera effectué au plus tard à la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp, et les dividendes sur les gains en capital, le cas échéant, seront versés dans les 60 jours précédant la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp. Les dividendes sont déclarés séparément pour chaque série de chaque fonds.

Le revenu provenant d'autres sources, comme les intérêts et le revenu étranger (le « revenu ordinaire ») est imposé aux taux d'imposition standard des sociétés. Dans la mesure où Capitalcorp affiche un revenu ordinaire positif après les charges (le « revenu ordinaire net »), Capitalcorp sera tenue de payer l'impôt des sociétés dans son ensemble. Une partie de cette charge est attribuée au Fonds en fonction de la contribution de ses séries à la charge d'impôt globale de Capitalcorp. La charge d'impôt attribuée au Fonds est incluse dans l'état du résultat global au poste Impôts sur les bénéfiques.

Capitalcorp applique la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés correspondent aux futures incidences fiscales prévues des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents du revenu ordinaire net devraient se réaliser.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de comptabilité et aux fins de l'impôt donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés. Lorsque la juste valeur des placements du portefeuille dépasse leur coût, il en résulte un passif d'impôts différés. Ce passif d'impôts différés pour les recouvrements d'impôts à payer est compensé par le remboursement prévu lors du versement des dividendes sur les gains en capital. Lorsque le coût des placements du portefeuille dépasse leur valeur de marché, un actif d'impôts différés est généré. Une provision pour moins-value complète est inscrite pour contrebalancer cet actif étant donné l'incertitude qu'un tel actif d'impôts différés sera finalement réalisé. Les pertes en capital et autres qu'en capital inutilisées, présentées ci-dessous, représentent également des actifs d'impôts différés pour lesquels une provision pour moins-value complète a été établie.

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfiques), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2021, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Risque de taux d'intérêt (suite)

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 30 décembre 2011

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, F, F5, F8, FB, FB5, J, O, O5, PW, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8 ne sont plus offerts à la vente.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres des séries LB, LF, LF5, LM, LW, LW5 et LX ne sont plus offerts à la vente.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	15 octobre 2012	1,45 %	0,20 %
Série F	11 octobre 2012	0,65 %	0,15 %
Série F5	1 ^{er} juin 2018	0,65 %	0,15 %
Série F8	7 août 2013	0,65 %	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	0,70 %	0,20 %
Série FB5	Aucun titre émis ³⁾	0,70 %	0,20 %
Série J	18 janvier 2013	1,25 %	0,20 %
Série O	13 juin 2013	— ¹⁾	—*
Série O5	17 avril 2014	— ¹⁾	—*
Série PW	25 octobre 2013	1,40 %	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,65 %	0,15 %
Série PWFB5	3 avril 2017	0,65 %	0,15 %
Série PWT5	3 avril 2017	1,40 %	0,15 %
Série PWT8	9 avril 2014	1,40 %	0,15 %
Série PWX	3 décembre 2013	— ²⁾	— ²⁾
Série PWX8	20 décembre 2013	— ²⁾	— ²⁾
Série T5	22 janvier 2013	1,45 %	0,20 %
Série T8	15 janvier 2013	1,45 %	0,20 %
Série LB	9 janvier 2012	1,45 %	0,20 %
Série LF	7 décembre 2018	0,65 %	0,15 %
Série LF5	7 décembre 2018	0,65 %	0,15 %
Série LM	19 janvier 2012	1,45 %	0,20 %
Série LW	1 ^{er} décembre 2017	1,40 %	0,15 %
Série LW5	1 ^{er} décembre 2017	1,40 %	0,15 %
Série LX	30 janvier 2012	1,45 %	0,20 %

* Sans objet.

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

2) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

3) La date d'établissement initiale de la série est le 26 octobre 2015. Tous les titres de la série ont été rachetés le 12 mars 2021.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

b) Prêt de titres

Aux 31 mars 2021 et 2020, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

c) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2021 et 2020, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

d) Événements postérieurs

Le 20 mai 2021, le comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie a approuvé une proposition visant à liquider Corporation Financière Capital Mackenzie, puisqu'elle est en situation imposable. Par suite de cette liquidation, le Fonds fusionnera avec un fonds constitué en fiducie équivalent qui a, ou aura, un objectif de placement essentiellement semblable et qui est, ou sera, géré par la même équipe de gestion de portefeuille. Cette fusion sera réalisée avec report d'impôt le 30 juillet 2021 ou vers cette date.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise un revenu et une certaine croissance du capital à long terme en investissant principalement dans d'autres fonds communs de placement qui investissent dans des titres de participation et des titres à revenu fixe du Canada et de pays étrangers, ainsi que dans d'autres catégories d'actifs, mais il peut aussi investir directement dans des titres. Il investit à l'heure actuelle la totalité de son actif dans le Portefeuille revenu prudent Symétrie (le « Fonds sous-jacent »). La répartition de l'actif du Fonds se situera généralement dans les fourchettes suivantes : 15 % à 35 % en titres de participation et 65 % à 85 % en titres à revenu fixe. Le Fonds est diversifié en termes d'exposition géographique, d'exposition sectorielle, d'exposition factorielle, de capitalisation boursière, de style de placement du gestionnaire de portefeuille, de qualité du crédit et de durée.

ii. Risque de change

Le Fonds sous-jacent est libellé en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés en devises détenus par le Fonds sous-jacent fluctue en raison de variations des taux de change. Le Fonds sous-jacent peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition au risque de change.

Au 31 mars 2021, si les taux de change des monnaies étrangères avaient connu une hausse ou une baisse de 5 % par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 3 756 \$ ou 0,7 % du total de l'actif net (4 933 \$ ou 0,9 % en 2020). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Le Fonds ne détient pas directement d'instruments financiers portant intérêt autres qu'un faible montant de trésorerie et de placements à court terme. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt détenus dans le Fonds sous-jacent fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

Au 31 mars 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse ou une baisse de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 20 165 \$ ou 4,0 % du total de l'actif net (28 067 \$ ou 4,9 % en 2020). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2021	14 700	2,9	(14 700)	(2,9)
31 mars 2020	13 104	2,3	(13 104)	(2,3)

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration indirecte du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. Pour de plus amples renseignements au sujet du risque de crédit des fonds sous-jacents, veuillez vous reporter aux états financiers des fonds sous-jacents, disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou à l'adresse www.placementsmackenzie.com.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE REVENU PRUDENT SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2021				31 mars 2020			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Fonds communs de placement	506 989	–	–	506 989	574 268	–	–	574 268
Total	506 989	–	–	506 989	574 268	–	–	574 268

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.